

QUESTIONNAIRE « COMMENT VA L'ÉCOLE ? »

Résolution adoptée à l'Assemblée des délégué-es de la SPG du 18.03.24

1. Considérant :

- 1.1. Les vives réactions suscitées par le questionnaire du SRED qui doit être soumis aux élèves pendant les heures scolaires dans le cadre de l'enquête « comment va l'école ? » ;
- 1.2. Les nombreuses questions perçues comme orientées ;
- 1.3. L'absence de toute communication explicitant les objectifs de cette enquête et de comment la conduire en classe.
- 1.4. Le délais restreint pour insérer cette passation particulièrement chronophage dans une planification déjà dense ;
- 1.5. La défiance, mise en exergue par les émotions suscitées par cette enquête, du corps enseignant envers sa hiérarchie, les instances de la DGEO et/ou du DIP, traduisant ainsi le manque de sécurité dans lequel le personnel doit mener sa mission d'enseignement.

2. La SPG, réunie en Assemblée des délégué-es le lundi 18 mars 2024 a décidé, malgré sa vive réticence à l'égard de ce questionnaire, de ne pas boycotter sa passation, notamment car il ne lui revient pas de priver les seul-es élèves de l'école primaire et de l'enseignement spécialisé du droit de s'exprimer dans le cadre de cette grande enquête humaine.

3. En revanche, elle exige que soient garanties :

- 3.1. La totale confidentialité des réponses de ces questionnaires ;
- 3.2. La possibilité d'adresser directement les questionnaires au SRED ;
- 3.3. La consultation préalable des partenaires avant toute publication des résultats de l'enquête ainsi que sur les conclusions et suites qui en découleraient.

4. Elle exige en outre, qu'à l'avenir, le partenariat social soit mieux considéré et entend ainsi que le DIP, respectivement la DGEO ou la DGOMP, la consulte en amont de tout projet d'envergure similaire, qui pourrait concerner tant les élèves, que le corps enseignant ou les parents.